

Musiques 2024/2025

Les paroles sur les musiques sont AUTORISEES pour toutes les catégories et tous les programmes. Pour l'envoi des musiques pour les championnats nationaux, vigilance il faut se référer au règlement de chaque championnat. Les musiques seront à transmettre en format (.mp3) à l'adresse suivante : chantalmusique.grs@yahoo.com avant le 15 janvier 2025.

Attention : aucun changement ne sera accepté après ce délai. Pour la nomenclature en région :

- Type :

- o Individuel = I
- o Duo = D
- o Ensemble = E

- Catégorie d'âge :

- o Poussin.e = P
- o Jeune.sse = J
- o Aîné.e = A

- Sous catégorie d'âge pour les individuels :

- o Benjamin.e = B
- o Minime = M
- o Cadet.te = C
- o Junior = J
- o Senior = S

- Niveau du/ de la gymnaste, du duo ou de l'ensemble

- o 1/2/3/4/5 ou +

- Engins abrégés, pour les individuels :

- o CO,CE,BA,MA,RU

- NOM des gymnastes pour duos et individuel ou de l'association en abrégé pour les ensembles

- o Précision pour les ensembles A1 : COURT – LONG

7 Chaque item sera séparé du précédent par un tiret (trait d'union).

Le respect de ces consignes est nécessaire pour faciliter le travail de la responsable de la sono et ainsi éviter les pertes de temps et les loupés pouvant perturber les gym en compétition. **Si la musique n'est pas reçue à la date butoir précisée à minuit, l'amende spécifique est de 30€.** Chaque association apportera ses musiques sur clé USB et les garde de façon facilement accessible. Les musiques sur la clé respectent le même codage que les musiques envoyées.